

DELIBERATION

présentée lors de l'Assemblée Générale Statutaire de la CCI Haute-Savoie, le Mercredi 6 Juin 2018

« DELIBERATION RELATIVE AU PROJET DE SUPPRESSIONS DE POSTES BUDGETAIRES »

CONTEXTE

Compte tenu de la Loi de Finances 2018 validant une diminution de 17 % des ressources des CCI et se traduisant par une baisse de ressources fiscales de 875 000 € en 2018, la Chambre de Commerce et d'Industrie Haute-Savoie a engagé, à la demande de ses Elus, un plan d'action permettant de prendre des dispositions afin de pallier cette diminution tout en limitant au maximum l'impact social.

Ce plan d'action comporte 4 volets :

1. *L'augmentation potentielle des recettes de la CCI (au travers notamment du devenir de l'Equipement d'Epagny et de CCI formation)*
2. *L'ouverture d'un plan de départs volontaires en décembre*
3. *L'analyse des démissions et départs en retraite et de leur remplacement ou non*
4. *Et enfin, une analyse des activités permettant de faire des choix si les 3 premiers volets s'avèreraient, en cours d'année 2018, insuffisants.*

Lors du Bureau du 17 mai dernier, les Membres ont analysé l'état d'avancement de ce plan d'action et ont conclu que de nouveaux choix d'activités étaient nécessaires afin de maintenir un équilibre budgétaire dans le temps.

Ces choix d'activités occasionnent des conséquences en termes d'organisation avec la suppression de 9 postes dont 7 sont non pourvus compte tenu de démissions, CCART intervenues précédemment.

Il vous est proposé de valider la délibération suivante :

DELIBERATION

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Haute-Savoie, réunie en séance ordinaire le 6 juin 2018,

- ⇒ ***Appelée à délibérer sur le projet de suppressions de postes budgétaires,***
- ⇒ ***Après avoir entendu les explications de son Président, Guy METRAL,***
- ⇒ ***Après avoir entendu l'avis de la Commission des Finances Extraordinaire qui s'est tenue le 17 mai 2018,***
- ⇒ ***Considérant que les conséquences de la Loi de Finances 2018 nécessitent une économie drastique sur le fonctionnement de la CCI Haute-Savoie,***
- ⇒ ***Considérant que l'incidence des suppressions de postes se traduit par une économie qui permettra de pallier en partie à la diminution de la ressource fiscale en 2018 et 2019,***

... / ...

DECIDE DE PROCEDER A LA SUPPRESSION DE 9 POSTES BUDGETAIRES :

- 1 poste de conseiller d'entreprise II, niveau 6, Conseiller Environnement,
- 1 poste de Chef de groupe Marketing niveau 6, responsable d'actions commerciales, non pourvu à la suite d'une mutation interne,
- 1 poste de chargé de mission I, niveau 5, chargé de projet Europe,
- 1 poste d'employée administrative, niveau 2, hôtesse d'accueil, non pourvu à la suite d'un départ en CCART en 2015,
- 1 poste d'assistante, niveau 3, non pourvu suite à un départ en CCART en 2015,
- 1 poste d'assistante niveau 3, non pourvu suite à une démission en 2017,
- 1 poste de manager I, niveau 6, responsable de ligne, non pourvu suite à une mutation interne début 2018,
- 1 poste de manager II, niveau 7, responsable Projet, non pourvu à la suite d'un départ en CCART en 2015,
- 1 poste de manager II, niveau 7, responsable projet, non pourvu suite à une démission fin 2016,

dont 7 suppressions de postes actuellement non pourvus et 2 suppressions de postes article 35-1 du statut du personnel administratif des Chambres de Commerce et d'Industrie.

AUTORISE son Président ou toute personne habilitée par délégation de ses pouvoirs, à effectuer toute démarche nécessaire à la concrétisation de cette opération.

Résultats du vote

Quorum : 20

Nombre de membres : 39

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 22

BUCHHOLZER Jean-François, CARRIER Philippe, CECCON Christophe,
COLLARD-FITTE DE SOUCY Renaud, DETURCHE Thierry, DIZERENS Sylvain, DUFOUR Annie,
FADILI Khadija, GAUD Yves-Edouard, HYZARD Jean-Louis, JACQUIN Emmanuel, LATHUILLE Pierre,
LAVILLA Dominique, MERMILLOD-BLONDIN Hubert, METRAL Guy, MICHAUD Isabelle, PATUEL Isabelle,
PAYOT-PERTIN Henri, PLANCHAMP Marie-Pierre, POCHARD Olivier, RAMEAUX Sophie, SADOUX Richard.

Nombre de voix pour : 22

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de refus de vote : 0

Le Secrétaire
Thierry DETURCHE

Le Président
Guy METRAL

